

Causes économiques des guerres civiles : une revue de la littérature

T. Calvo et M. Mercier*

Depuis 1991, soixante-quinze pays ont connu une guerre civile. De nombreux travaux quantitatifs et qualitatifs soulignent les conséquences dramatiques que ces violences génèrent sur les économies et individus concernés. Prenant acte de ces résultats, la recherche en économie s'est attelée à comprendre les déterminants des guerres civiles, dans le but d'éclairer les politiques publiques nationales et internationales susceptibles de juguler l'obstacle majeur au développement socio-économique qu'elles représentent. Cet article propose un état des lieux, non-exhaustif mais illustratif, de la littérature consacrée aux causes économiques des guerres civiles qui, quoique relativement récente, est très riche. En mobilisant des travaux à la fois théoriques et empiriques, nous discutons en particulier de l'impact du revenu individuel et de la pauvreté, du rôle du caractère appropriable des ressources nationales, et de celui de l'accès à ces ressources, déterminé entre autres par les institutions et systèmes de redistribution. Nous concluons en évoquant quelques-unes des pistes de recherche ouvertes et en rappelant l'importance des défis méthodologiques qu'elles appellent à relever.

Introduction

Entendue comme un conflit opposant deux ou plusieurs groupes armés à l'intérieur d'un État souverain et mettant en jeu l'autorité du gouvernement, la guerre civile est étudiée par une littérature riche et grandissante en économie théorique et empirique. Les conséquences considérables des guerres civiles sur le développement économique font l'objet d'un consensus large, en particulier via la destruction directe d'infrastructures et de capitaux physiques, la fuite de capitaux mobiles, ou encore le ralentissement de l'accumulation du capital humain (éducation, santé) et l'altération de certains comportements individuels (confiance, coopération). Elles justifient la place de la guerre civile comme objet d'étude du champ de l'économie du développement, en ce que le phénomène se révèle être, par divers mécanismes, un inhibiteur de développement.

Les causes économiques de l'émergence et de la persistance des conflits retiennent particulièrement l'attention des économistes du développement, dans la mesure où leur compréhension soulève des enjeux majeurs de politiques publiques nationales et internationales de prévention, et où elles interagissent avec de multiples dimensions du développement. L'analyse de cette question dans la littérature s'articule autour d'approches théoriques et empiriques. D'une part, la théorie économique appliquée à l'étude des

causes des conflits développe un cadre d'analyse, dans lequel les incitations et les contraintes individuelles façonnent les déterminants fondamentaux de la violence. D'autre part, les prédictions qui en sont tirées trouvent leur contrepartie empirique dans des investigations quantitatives, aux niveaux macro- et micro-économiques. En particulier, les travaux empiriques se sont développés dans le sillage d'études économétriques mobilisant des données sur de larges ensembles de pays visant à identifier les principaux facteurs statistiquement corrélés au risque de conflit. S'appuyant sur ces premiers résultats, et mobilisant des techniques de plus en plus sophistiquées de collecte et d'analyse des données, les travaux plus récents cherchent à aller au-delà des corrélations statistiques pour identifier des liens de causalité – un objectif qui soulève de nombreux défis méthodologiques, dans la mesure où le développement économique et le risque de guerre sont simultanément affectés l'un par l'autre.

Nous nous attachons dans cet article à dresser un panorama, non exhaustif mais illustratif, des résultats de la recherche sur les causes économiques des guerres civiles, en nous appuyant aussi bien sur les travaux théoriques qu'empiriques et en faisant ressortir les liens entre eux. Après avoir rappelé, dans la Section 2, quelques éléments de cadrage sur les échecs de négociation comme source théorique de l'émergence des conflits, nous présentons dans la Section 3 le modèle canonique d'appropriation, et les principaux

*Thomas Calvo est chercheur à l'IRSEM et affilié à l'équipe IRD-Dial calvo@diag.prd.fr, Marion Mercier est chargée de recherche au CNRS, Université Paris Dauphine-PSL, IRD-Dial marion.mercier@cnrs.fr

résultats de la littérature sur les liens entre revenu et risque de guerre. Nous discutons dans la Section 4 du rôle de l'appropriabilité des ressources, et dans la Section 5 de celui de l'accès à ces ressources, en étudiant notamment les interactions entre inégalités, institutions et risque de guerre. Nous concluons enfin en évoquant certaines perspectives d'évolution de la recherche sur les causes économiques des guerres civiles. En filigranes tout au long de cet article, ressort l'importance de la complémentarité entre les apports des différentes sciences sociales et des divers outils méthodologiques qu'elles mobilisent pour explorer les causes des conflits.

Échecs de négociation, asymétries d'information et contrats imparfaits

La littérature qualitative, qui documente de nombreux cas d'étude, mais aussi les rapports d'institutions internationales, d'originations non gouvernementales (ONG) ou encore de journalistes sur des conflits en cours, mettent en avant une multiplicité d'explications de l'émergence et de l'évolution de la guerre : haines anciennes entre groupes sociaux poussant à la violence, richesse des sous-sols incitant au séparatisme, inégalités nourrissant la propension à se soulever, etc. Dans ce contexte, la modélisation théorique, en sciences politiques comme en économie, vise à clarifier le vaste ensemble de causes possibles, et à systématiser l'explication de l'incidence de la violence en adoptant une logique parcimonieuse, basée sur quelques mécanismes clés. La majorité des modèles de conflits (et l'ensemble de ceux cités ici) fait l'hypothèse d'agents rationnels, maximisant une fonction d'utilité dont les déterminants (économiques et non-économiques) varient.

Un premier constat incitant à développer une réflexion théorique tient au fait qu'une guerre civile est toujours coûteuse, et généralement pour toutes les parties impliquées. Si nous envisageons la guerre comme une loterie caractérisée par des probabilités de victoire et par un coût, les acteurs impliqués devraient lui préférer une loterie sans coût, caractérisée par les mêmes probabilités de victoire, et permettant d'éviter le combat. Appuyons-nous sur un exemple schématique, inspiré du modèle développé par Fearon (1995), dans lequel deux parties se disputent une ressource naturelle ou un budget public dont le partage via le conflit armé implique une perte sèche. Chaque partie a intérêt à négocier pour trouver une règle de partage permettant d'éviter la destruction causée par la guerre. Pourquoi n'est-ce pas toujours le cas ? Autrement dit, quels facteurs empêchent des groupes opposés d'atteindre un accord qui serait plus profitable à chaque partie que la violence armée ? Un ensemble de travaux théoriques, en sciences politiques et en économie, impute les conflits aux échecs de négociation (*bargaining failures*). L'intuition est la suivante : le fait que le

conflit émerge alors que la négociation permettrait d'atteindre un équilibre préféré par tous signale l'existence de failles dans le processus même de négociation. Ces défaillances, qui empêchent la construction de la loterie hypothétique – sans coût mais caractérisée par les mêmes probabilités de victoire que la guerre – à laquelle nous nous référerions ci-dessus, et *in fine* l'émergence d'un accord de paix, sont multiples et non exclusives les unes des autres.

D'abord, l'existence d'une règle de partage préférable à la guerre ne peut se traduire par l'adoption pacifique de cette règle que si tous les groupes impliqués en ont connaissance. Des asymétries d'information entre les groupes peuvent donc empêcher la négociation d'un accord. Par exemple, dans un face-à-face, chaque partie a un intérêt stratégique à ce que son opposant surestime sa force de frappe, de façon à le désinciter à attaquer. Toute divulgation d'information par une des parties risque alors de ne pas être prise au sérieux par l'autre. La communication peut être rendue crédible en apportant des preuves, mais ces preuves risquent elles-mêmes d'offrir un avantage stratégique à l'adversaire. En d'autres termes, le secret renforce le pouvoir de négociation de chacun, et ainsi le partage d'information est peu crédible. De telles asymétries d'information sont bien sûr largement plus complexes dans les cas plus réalistes d'interactions entre plusieurs groupes, et portant sur plusieurs dimensions (plutôt que sur un unique indicateur de force de frappe).

On pourrait penser que les asymétries d'information s'estompent rapidement si l'information est révélée de fait sur le champ de bataille. Cependant, elles ne constituent pas la seule source possible d'échecs de négociation : elles interagissent avec d'autres mécanismes susceptibles de les renforcer. En particulier, les problèmes d'engagements imparfaits constituent le deuxième facteur principal des échecs de négociation. L'incapacité des parties impliquées à s'engager de façon crédible, dans le présent, sur leur respect d'un accord de paix dans le futur est ici déterminante : l'existence d'incitations à renégocier les conditions de la paix *ex-post* génère une difficulté à se mettre d'accord *ex-ante*. Plusieurs cas théoriques illustrent ce phénomène d'engagement imparfait. Par exemple, s'il existe un avantage connu à être le premier des deux groupes à attaquer l'autre, il est difficile d'aboutir à un accord de paix puisque chaque partie sait que son adversaire sera tenté de mener une guerre préemptive dès qu'elle aura déposé les armes. La difficulté à s'engager avec crédibilité sur l'avenir incite également les parties à attaquer un adversaire lorsqu'elles s'attendent à ce que celui-ci gagne en puissance au fil du temps : elles peuvent alors préférer, même si une règle de partage pacifique existe, attaquer aujourd'hui, de manière préventive, pour juguler l'expansion du groupe opposé et éviter d'affronter un adversaire plus puissant demain (Powell, 2012).

D'autres sources d'échecs de négociation sont suggérées par la littérature théorique (voir en particulier

Walter, 2009). Par exemple, l'indivisibilité de l'objet du conflit peut rendre impossible tout partage (Fearon, 1995). Selon Powell (2006), la conjonction d'asymétries d'information et d'engagements imparfaits reste néanmoins la source principale des échecs de négociation à l'origine de l'émergence de la violence, et la plupart des autres sources peuvent être ramenées à des problèmes d'engagement. Dans le cas de l'indivisibilité, par exemple, s'il est impossible de définir une règle de partage portant sur la *proportion* de la ressource contestée revenant à chacune des parties, un accord sur leur *temps* d'accès à cette ressource pourrait s'y substituer. Les défaillances du processus de négociation soulignent ainsi l'importance des mécanismes d'engagements crédibles, généralement liés à la structure politico-légale d'un pays ainsi qu'au niveau de confiance prévalant (capital social), pour prévenir la violence. La théorie suggère en effet que le risque de guerre est dans une large mesure dû à la capacité limitée des acteurs impliqués à se mettre d'accord sur une règle de conduite pacifique favorable à tous. A cet égard, une conception plus large des institutions intègre également les institutions sociales, qui régissent les interactions entre individus, notamment via la confiance qu'ils s'accordent, à la fois à l'intérieur d'un même groupe social et entre différents groupes. Elle appelle également à penser les interactions entre les groupes dans une perspective dynamique, tenant compte des effets de réputation qui affectent la propension d'un groupe à considérer l'engagement d'un autre comme crédible. Rohner (2011) met ainsi en lumière l'impact des effets de réputation, soutenus par la communication intra-groupe, sur les interactions inter-groupes, dans le cadre d'un modèle où les acteurs interagissent de façon répétée et adaptent leur comportement à l'information dont ils disposent sur l'attitude passée de leurs partenaires potentiels. Le lien théorique fort entre, d'un côté, les échecs de négociation, dus à la conjonction d'asymétries d'information et d'engagements imparfaits, et, de l'autre, le risque de guerre trouve une contrepartie empirique éclairante dans la littérature dédiée au rôle des institutions, sur laquelle nous revenons dans la Section 4.

Modèle d'appropriation et rôle du revenu

De façon complémentaire aux travaux portant sur les échecs de la négociation, un pan de la littérature théorique en économie met en avant les mécanismes de recherche de rente et de compétition pour l'appropriation des ressources pour expliquer les conflits civils (Garfinkel, 1990 ; Skaperdas, 1992). Ces approches prennent comme donnée la situation de conflit, et s'intéressent au résultat de l'interaction entre les groupes, au travers de l'allocation de leurs ressources entre des activités de production et d'appropriation. L'idée sous-jacente est que chaque groupe partage son temps (ou sa main d'œuvre) entre la

production, qui lui rapporte de l'utilité via la consommation privée de ses membres, et l'effort de guerre, qui lui rapporte de l'utilité via l'appropriation de ressources. Ces ressources peuvent elles-mêmes dépendre de la production privée. A ce stade, nous pouvons garder en tête le cas plus simple dans lequel deux groupes se disputent une ressource dont la taille ne dépend pas des activités productives réalisées dans le pays.

Le concept clé sur lequel reposent les modèles d'appropriation est celui d'une fonction de succès (appelée *contest success function*), qui établit un lien mathématique direct entre l'effort de guerre de chaque groupe et sa probabilité de victoire (ou la proportion de la ressource contestée qu'il pourra s'approprier), en tenant compte d'une technologie de conflit qui peut être spécifique à chaque groupe. Autrement dit, cette fonction rend explicite la transformation de l'investissement dans le conflit fourni par chaque groupe en probabilité de gagner le conflit. L'efficacité relative de chaque groupe dans le conflit dépend alors de l'articulation entre la technologie dont il dispose et son effort de guerre. Cet effort est déterminé par un processus de maximisation d'utilité : chaque groupe réalise un arbitrage entre activités productives et investissement dans le conflit, en internalisant le fait que l'interaction entre son propre effort de guerre et celui du groupe adverse déterminera le résultat du conflit. Ce cadre d'analyse, basé sur l'arbitrage entre production et appropriation, souligne le rôle du coût d'opportunité associé à l'effort de guerre. En effet, un individu de plus (ou un jour de plus, par exemple) consacré au conflit correspond à un individu (ou un jour) de moins consacré à la production, et donc à un manque à gagner en termes de consommation. L'arbitrage entre production et appropriation se traduit par un lien négatif direct entre le revenu issu de la production et l'investissement dans l'appropriation. Ce mécanisme mène ainsi au « paradoxe du pouvoir » décrit par Hirshleifer (1991), selon lequel si deux groupes détiennent la même technologie de conflit, l'effort de guerre du groupe le plus défavorisé (dont les revenus productifs sont moindres) est plus élevé, et lui confère de meilleures chances de victoire.

Les modèles d'appropriation des ressources établissent cette relation claire entre revenu et investissement dans le conflit au niveau micro-économique, via le canal du coût d'opportunité. Elle n'est cependant pas le seul lien possible entre revenu et risque de guerre, dans la mesure où le revenu agrégé peut déterminer le bénéfice potentiel à tirer du conflit, si la taille de la ressource contestée dépend de l'activité de production. Les prédictions théoriques sont alors ambiguës : si la hausse du revenu individuel limite l'incitation à combattre en augmentant le coût du « renoncement » auquel la guerre est associée, elle rend également la guerre plus attractive en augmentant la taille du gâteau à partager. *In fine*, l'effet du revenu sur le risque de guerre est donc une question empirique.

Les travaux fondateurs de la littérature empirique en économie sur les causes des guerres civiles, à la fin des années 1990, ont mobilisé des données sur des ensembles larges de pays, généralement observés sur plusieurs sous-périodes de cinq ou dix ans, pour tenter d'identifier les caractéristiques du contexte économique national statistiquement corrélées au risque de guerre. En particulier, Collier et Hoeffler (1998) analysent les déterminants des conflits et de leur durée en incluant un nombre restreint de facteurs potentiellement explicatifs parmi lesquels le revenu par habitant. Leurs résultats suggèrent l'existence d'une relation décroissante entre le revenu par habitant et le risque de conflit, allant dans le sens du canal théorique du coût d'opportunité. Fearon et Laitin (2003), Collier et Hoeffler (2004) et Hegre et Sambanis (2006), entre autres, obtiennent des résultats similaires via des estimations plus exhaustives, mais basées sur le même type d'approche : le faible revenu et/ou la faible croissance apparaissent corrélés de façon significative au risque de soulèvement violent contre les gouvernements.

Ces premiers travaux empiriques ont permis d'ouvrir un champ de la littérature consacré à la mesure des causes des conflits. Néanmoins, leurs limites méthodologiques rendent difficile l'interprétation causale des résultats. Tout d'abord, l'endogénéité du lien entre revenu et guerre n'y est pas prise en compte. Il est raisonnable de penser que ce lien est double : la corrélation statistique observée, qui révèle une simultanéité entre faible revenu et probabilité élevée de guerre, pourrait tenir au fait que la pauvreté augmente le risque de guerre, ou que la guerre génère de la pauvreté, ou les deux. La relation entre revenu et risque de guerre pourrait par ailleurs interférer avec de nombreux autres facteurs, affectant à la fois le revenu et le risque d'émergence du conflit. Par exemple, la corrélation entre faible revenu et risque élevé de guerre pourrait être due au fait que les pays pauvres sont généralement dotés d'institutions plus faibles, elles-mêmes plus vulnérables au risque de conflit. En plus de la question de l'endogénéité, ces travaux font face à d'autres difficultés méthodologiques que la littérature plus récente a tenté de surmonter. Par exemple, l'agrégation de nombreux pays dans des échantillons larges et sur des sous-périodes plus ou moins longues peut rendre difficile l'identification précise des canaux de transmission à l'œuvre et ainsi mener à des interprétations hypothétiques des corrélations observées.

Dans le sillage de ces travaux fondateurs, la recherche empirique s'est rapidement attelée à l'identification d'une relation causale entre pauvreté et risque de guerre, ainsi qu'à l'exploration des mécanismes à l'œuvre. Sur le plan méthodologique, la façon la plus

convaincante d'établir un lien de causalité repose sur l'identification de sources exogènes de variation du revenu, autrement dit de chocs non liés au risque de guerre mais affectant directement la pauvreté. Si de tels chocs se traduisent effectivement par un risque de guerre plus élevé, alors la causalité peut être raisonnablement établie. Les variations climatiques et les chocs de prix sont les deux principaux instruments qui ont été mobilisés dans cette littérature, en tant que sources exogènes de variation des revenus des individus n'ayant pas d'effet direct sur l'occurrence de conflits. Plusieurs revues de la littérature se sont concentrées sur l'une ou l'autre de ces approches méthodologiques, dont nous ne présentons ici qu'un résumé succinct¹.

Miguel, Satyanath et Sergenti (2004) ont estimé l'effet de la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant sur l'occurrence de conflits armés en utilisant les précipitations comme source de variation exogène du revenu. L'intuition sous-jacente à leur stratégie empirique est fortement liée au contexte africain dans lequel ils mènent leur étude : elle tient au fait que les chocs de pluie ont un impact déterminant sur les rendements agricoles, et donc sur le revenu d'une proportion importante de la population dont les activités économiques sont largement concentrées autour de la production agricole non-irriguée. Obtenus sur un échantillon de 41 pays africains durant la période 1981-1999, leurs résultats montrent qu'une diminution d'un point de pourcentage du PIB par habitant est associée à une augmentation moyenne de plus de deux points de pourcentage de la probabilité de conflit l'année suivante. Si l'utilisation de l'évolution des précipitations comme déterminant du revenu a permis une avancée notable dans l'identification de l'effet du revenu sur le risque de guerre, elle reste néanmoins sujette à des critiques méthodologiques². En particulier, certains travaux suggèrent que la pluie a un effet direct, indépendant du revenu, sur le risque de guerre, en affectant par exemple la faisabilité des déplacements de troupes. Des études de cas ont aussi remis en question l'idée que la pluie n'affecte le conflit que via son impact sur le revenu en montrant un effet similaire des précipitations sur les violences dans des localités où les revenus ne sont pas fonction des précipitations³.

Néanmoins, des études faisant appel à des données climatiques de précipitations, de sécheresse et de température plus précises tendent à confirmer les résultats de Miguel, Satyanath et Sergenti (2004). En particulier, Harari et La Ferrara (2018) utilisent des données géocodées très fines pour mesurer les chocs climatiques pendant les saisons de croissance des cultures locales, sur la base d'un indice tenant compte des précipitations et de l'évapotranspiration des sols (l'indicateur SPEI, *Standardized Precipitation-*

¹Voir par exemple Hsiang, Burke et Miguel (2013), Burke, Hsiang et Miguel (2015) ou Couttenier et Soubeyran (2015).

²Ciccone (2011) publie un article commentaire du travail de Miguel, Satyanath et Sergenti (2004) auquel répondent

Miguel et Satyanath (2011). Voir aussi Hsiang, Meng et Cane (2011).

³Sarsons (2015) étudie l'effet des précipitations en amont et en aval des barrages sur le conflit religieux indien.

Evapostranspiration Index). Les autrices observent un impact positif des chocs pendant la période de pousse sur le risque de conflit⁴. Par ailleurs, elles ne mesurent aucun effet significatif des chocs climatiques locaux sur le risque de conflit en dehors de cette période – un résultat qui apporte du crédit à l'idée que le climat affecte le conflit indirectement, via les rendements agricoles et le revenu, plutôt que directement. Le fait que les autrices observent un impact significatif des variations négatives et positives semble valider les deux canaux théoriques reliant le revenu au risque de guerres civiles.

La baisse du revenu (du fait d'un choc climatique négatif) diminue le coût d'opportunité à se rebeller, et donc augmente la probabilité de s'engager dans la rébellion⁵. Ce mécanisme a été confirmé par des études de cas-pays, dans lesquelles les canaux de transmission sont très finement identifiés⁶. Il semble particulièrement fort dans les zones où les groupes rebelles disposent de sources de financement externe non affectées par les chocs locaux, et dans les zones où la compétition pour accéder aux ressources essentielles, comme l'eau, est forte⁷. Nous revenons sur le rôle des ressources naturelles dans la Section 4 ci-dessous. En revanche, l'augmentation de la production (du fait d'un choc climatique positif) rend l'insurrection plus attractive en augmentant son bénéfice espéré. Dans cette perspective, certains travaux suggèrent que l'impact du revenu sur l'émergence de conflits est plus fort dans les sociétés avec un niveau de développement démocratique moindre⁸. Nous revenons sur cette dimension dans la Section 5.

La variation des prix sur les marchés internationaux offre une autre source potentiellement exogène de variation du revenu, permettant d'identifier l'impact causal de la pauvreté sur l'occurrence de conflits. L'idée sous-jacente ici est qu'un petit pays producteur fait face à un prix à l'exportation fixé par le marché international, et non affecté par sa situation particulière. Si cet argument n'est pas valable pour des gros producteurs, dont le niveau de production affecte les cours internationaux, il est crédible pour des pays ne représentant qu'une part minime de la production mondiale. En effet, si la production d'un bien représente une part importante des revenus du pays mais faible de la production mondiale, on peut s'attendre à ce qu'un conflit civil n'affecte pas le cours mondial du bien concerné, mais, à l'inverse, à ce qu'un choc sur le cours du bien affecte dans des proportions importantes le revenu national et donc le risque de guerre. Théoriquement, Besley et Persson (2008) soulignent le potentiel rôle pro-conflit des hausses de

prix à l'importation (impliquant une baisse du revenu réel des individus et donc du coût d'opportunité) mais aussi à l'exportation (via la hausse du revenu du gouvernement et donc du bénéfice espéré de la rébellion). Les résultats qu'ils obtiennent sont cohérents avec cette idée : les prix à l'importation et à l'exportation s'avèrent positivement corrélés à la probabilité de guerre. Le canal du coût d'opportunité apparaît cependant plus robuste dans la littérature s'appuyant sur les chocs de prix internationaux pour identifier l'impact du revenu sur le risque de guerre. Brückner et Ciccone (2010) mettent en avant une relation négative entre augmentation des prix des biens primaires et risque de conflit. S'ils n'observent qu'une relation agrégée fragile entre chocs de prix et *risque* de conflit, Bazzi et Blattman (2014) montrent que l'augmentation des prix a tendance à réduire l'*intensité* et la *durée* des conflits dans les pays en développement : avec un coût d'opportunité plus élevé, les individus seraient moins incités à combattre à mesure que leurs revenus issus du commerce augmentent. Berman et Couttenier (2015) n'observent pas non plus de relation significative entre chocs de prix et risque de guerre au niveau national en Afrique subsaharienne, mais retrouvent une relation négative entre prix et violences au niveau local dans les zones où les revenus dépendent davantage des flux de marchandises (par exemple à proximité des points stratégiques pour le commerce extérieur, comme les ports maritimes). Confirmant le canal du coût d'opportunité, d'autres études mettent en évidence une relation négative entre prix et risque de conflit, en particulier dans les zones agricoles (Fjelde, 2015), et dans les zones caractérisées par une forte fragmentation ethnique ou par la domination d'une communauté sur le contrôle des ressources disponibles (Hull et Imai, 2013 ; Janus et Riera-Crichton, 2015).

Cette relation empirique négative entre les prix internationaux, qui affectent le revenu, et l'émergence de conflits exclut-elle la captation espérée des richesses comme mécanisme théorique d'émergence de la guerre civile ? Autrement dit, l'incitation plus faible des individus à rejoindre un groupe rebelle lorsque le revenu productif est plus élevé compense-t-elle l'intérêt lié à la captation d'un bénéfice attendu plus élevé ? Cela n'est pas forcément le cas. Certains travaux proposent d'éclairer cette question en intégrant le mécanisme d'appropriation dans des modèles d'équilibre général. Ils montrent en particulier que l'effet du revenu sur les incitations à combattre dépend fondamentalement de la distribution du revenu – entre individus, entre secteurs d'activités, etc. En ce sens, Dal Bo et Dal Bo (2011)

⁴Précisément, leurs résultats suggèrent qu'une déviation positive ou négative d'un écart-type de l'indicateur SPEI pendant la période de croissance des cultures augmente de plus d'un point de pourcentage le risque de conflit.

⁵L'impact négatif sur le revenu réel peut même être renforcé par une augmentation des prix des biens de consommation à la suite des chocs subis par la production.

⁶Maystadt et Ecker (2014), Maystadt, Calderone et You (2015) et Vanden Eynde (2018) étudient les cas de la Somalie, du Soudan et de l'Inde respectivement.

⁷Couttenier et Soubeyran (2013).

⁸Koubi et al. (2012).

développent un modèle de commerce international avec deux facteurs de production (le capital et le travail), et deux secteurs (l'un relativement intensif en capital, l'autre relativement intensif en main d'œuvre), auquel ils ajoutent la possibilité d'appropriation, qui mobilise seulement de la main d'œuvre. Ils montrent que des chocs de revenu dans les deux secteurs de production ont alors des effets opposés. Un choc positif dans le secteur intensif en travail augmente le salaire, donc le coût d'opportunité associé à l'appropriation, et génère ainsi une diminution du risque de conflit. Un choc positif dans le secteur intensif en capital a l'effet opposé : il augmente le risque de conflit du fait que le bénéfice associé au contrôle de l'Etat est plus élevé, sans que les salaires (donc le coût d'opportunité de la guerre) ne changent.

Ces résultats théoriques trouvent une contrepartie empirique directe dans des travaux étudiant des chocs de prix par secteur de production. L'analyse des variations de prix de biens dont la production est plus ou moins intensive en main d'œuvre menée par Dube et Vargas (2013) dans le cas de la Colombie illustre bien ces mécanismes. Les auteurs montrent que les diminutions de prix du café (dont la production est intensive en main d'œuvre) ont un impact positif sur la violence dans les zones où le café est cultivé : c'est l'effet « coût d'opportunité » via la baisse du revenu. En revanche, l'augmentation du prix du pétrole (dont la production est intensive en capital physique, mais peu intensive en main d'œuvre) attise la violence dans les régions productrices de pétrole : c'est l'effet « bénéfique attendu de la capture du pouvoir ». Ces résultats confirment la simultanéité de deux mécanismes causaux reliant revenu et pauvreté – celui du coût d'opportunité, et celui de l'appropriation des richesses – et expliquent la relation hétérogène entre revenu productif et risque de guerre en fonction des caractéristiques sectorielles.

Appropriabilité des ressources

Le modèle théorique canonique, ainsi que les résultats empiriques obtenus sur les chocs de prix par secteur d'activité, soulignent l'importance du caractère appropriable des ressources comme déterminant du risque de guerre. En effet, face au coût d'opportunité individuel à combattre (lié au revenu productif), se trouve le bénéfice potentiel de la guerre, lié à la ressource contestée. Le degré d'appropriabilité dépend en particulier de la nature de cette ressource. Nous avons principalement considéré jusqu'ici le cas d'une ressource contestée dont la taille ne dépend pas des activités productives des agents : typiquement, une ressource naturelle. Le fait que la disponibilité de cette ressource ne dépende pas de l'effort de production amplifie l'incitation au combat. En particulier, un cas polaire où toutes les ressources productives sont détournées vers le conflit est théoriquement possible, alors qu'il ne l'est pas si l'objet de la guerre est lui-même issu de la production. La richesse en ressources

naturelles semble donc être un facteur déterminant du risque de conflit, en ce qu'elle augmente directement la taille du gâteau appropriable. L'existence d'une ressource naturelle qui fournit au gouvernement des sources de financement directes, indépendamment de la taxation, le rend par ailleurs moins redevable de son action publique, ce qui est susceptible d'amplifier le risque de conflit en exacerbant à la fois les problèmes d'engagements incomplets et les griefs des populations, qui ne perçoivent pas les bénéfices de ces richesses (donc, leurs incitations à se rebeller). Enfin, l'appropriation d'une ressource naturelle peut elle-même permettre de financer la rébellion. Ainsi, la ressource peut à la fois constituer une motivation pour le conflit (le gâteau que l'on veut se procurer), et un moyen de financement.

Les travaux empiriques fondateurs cités ci-dessus se sont intéressés à la dotation en matières premières comme facteur de risque de guerre. Par exemple, Collier et Hoeffler (1998, 2004) utilisent la part des exportations de produits primaires dans le PIB pour capturer l'importance des ressources naturelles dans l'économie nationale. Ils observent que les dotations en ressources primaires, si elles sont relativement restreintes, augmentent le risque de conflit, un résultat expliqué par un plus grand bénéfice espéré de la victoire et/ou une plus grande faisabilité de la rébellion. En revanche, la présence de ressources naturelles en quantité importante semble à l'inverse réduire les risques de soulèvements violents, ce qui pourrait être l'expression d'une plus grande capacité de l'Etat à juguler les rébellions potentielles en « achetant la paix ». En mobilisant une approche empirique similaire, Fearon (2005) met également en avant une relation non-linéaire, cette fois non pas en « U inversé » mais croissante concave, entre les exportations de produits primaires et le conflit. Cette relation indique un effet positif marginalement décroissant des ressources naturelles sur le risque de guerre. Un niveau élevé de ressources disponibles est ainsi associé à un risque de conflit significativement supérieur à celui encouru par un pays aux dotations faibles, mais comparable à celui encouru par un pays aux dotations marginalement inférieures. Si la relation non linéaire observée entre la dotation en ressources et le risque de conflit est un résultat marquant de cette littérature pionnière, les travaux qui la constituent font face à deux difficultés principales.

Premièrement, ils ne permettent pas d'identifier précisément le rôle de chaque canal théorique potentiellement à l'œuvre dans la corrélation statistique mise en lumière : s'agit-il d'un effet « taille du gâteau », d'un effet « financement de la rébellion », des deux ensemble ? Pour tenter d'interroger l'existence de chacun de ces deux canaux, une partie de la littérature s'est attelée à préciser la mesure de la richesse en ressources naturelles, en soulignant le fait que des types différents de ressources jouent des rôles différents. Par exemple, Ross (2006) distingue la production *onshore*

de la production *offshore* d'hydrocarbures, en arguant du fait que, si le pétrole *offshore* nécessite une technologie importante pour être exploité, et est plus susceptible de représenter un objet de conflits qu'un moyen de financement de la rébellion, le pétrole *onshore*, plus facile à piller pour être revendu au marché noir, peut également servir de levier de financement. Certaines ressources, comme le pétrole *onshore* et les diamants, apparaissent ainsi particulièrement porteuses de risque de guerre (Humphreys, 2005; Lujala, Gleditsch et Gilmore, 2005; Olsson, 2007; Lujala, 2010). D'autres ressources facilement appropriables comme les pierres précieuses alluviales ou les bois précieux tendent aussi à prolonger le conflit en soutenant l'effort de guerre (Fearon, 2004; Lujala, 2010). S'ils font apparaître des corrélations plutôt que des liens de causalité, ces résultats supportent néanmoins l'hypothèse d'un effet « financement de la rébellion » de la richesse en ressources naturelles facilement appropriables.

La deuxième difficulté à laquelle font face les travaux cités ci-dessus tient à l'identification d'une relation causale. Deux principales sources de variations exogènes de la richesse en ressources naturelles ont été exploitées par la recherche récente, grâce notamment à la collecte de nouvelles données plus précises et désagrégées. Premièrement, un pan de la littérature se penche sur des chocs sur la disponibilité en ressources. En particulier, Cotet et Tsui (2013) utilisent les découvertes de gisements comme source de variation de la richesse en ressources. Ils n'observent pas de corrélation robuste entre la découverte de pétrole et la violence politique. Cependant, l'interprétation causale de ce résultat pourrait être affaiblie par le fait que la découverte d'un champ de pétrole n'est pas complètement exogène, en ce qu'elle dépend des efforts de recherche fournis. S'il est raisonnable de penser que les conditions économiques locales affectent ces efforts, et donc la probabilité de découvrir un nouveau gisement, on peut néanmoins imaginer que la taille du gisement découvert contient un élément de hasard – autrement dit, qu'elle revêt un caractère exogène. En se concentrant sur les découvertes de nappes géantes, Lei et Michaels (2014) observent ainsi un lien positif entre richesse pétrolière et risque de guerre, qui viendrait confirmer la causalité à l'œuvre entre ressources et conflit. La deuxième source d'identification du rôle causal de la richesse en ressources que la littérature empirique a exploré est liée aux chocs sur les prix internationaux des matières premières. Ces travaux s'appuient sur l'idée, déjà discutée ci-dessus, que les prix à l'exportation auxquels fait face un petit producteur sont exogènes à sa propre situation économique et politique. Berman et al. (2017) utilisent ainsi les mouvements de prix internationaux d'une quinzaine de minéraux différents pour estimer l'impact de l'activité minière, géolocalisée de façon très précise, sur l'émergence de violences locales en Afrique. Ils montrent que l'augmentation du prix mondial d'un minéral accroît non seulement le risque

de conflit dans les zones qui en produisent, mais également dans les localités avoisinantes. En particulier, selon leurs résultats, l'appropriation d'une zone minière par un groupe rebelle augmente sa probabilité de perpétrer de la violence ailleurs dans le pays, et multiplie par trois en moyenne le risque de violences à l'extérieur de la zone d'appropriation. L'accès aux ressources génère ainsi un phénomène de diffusion du conflit sur le territoire national. Ces résultats confirment donc le rôle des ressources naturelles comme source de financement pour les groupes rebelles. Par ailleurs, l'effet observé des ressources est plus important lorsque les clivages religieux sont plus forts, et lorsque les sociétés d'extraction sont étrangères (donc potentiellement plus susceptibles de financer la rébellion au travers de pots-de-vin, par exemple). Morelli et Rohner (2015) suggèrent aussi que la conjonction de ressources naturelles territorialement concentrées et de groupes ethniques (minoritaires) territorialement concentrés est une source de risque de violence supplémentaire. Comme Berman et al. (2017), plusieurs autres articles exploitent les variations internationales de prix pour identifier un impact causal, positif, de la dotation en ressources naturelles sur le risque de guerre. Par exemple, Angrist et Kugler (2008) montrent que les régions productrices de coca en Colombie sont sujettes à plus de violence lorsque la production s'accélère du fait de chocs positifs sur les prix, et Maystadt et al. (2014) que la dotation en minéraux stimule la violence en République démocratique du Congo.

Les ressources naturelles ne sont pas les seules ressources caractérisées par un degré élevé d'appropriabilité. En particulier, les flux d'aide au développement font également l'objet de travaux cherchant à comprendre leur rôle potentiel dans les conflits. Plusieurs mécanismes peuvent relier l'aide au risque de guerre. D'abord, un pan de la littérature considère l'aide, de la même manière que les ressources naturelles, comme une source de revenu appropriable susceptible d'augmenter le risque de conflits (Grossman, 1992). En augmentant le revenu de l'Etat, l'aide renforcerait le bénéfice espéré de la rébellion, donc l'incitation à combattre. L'aide (et notamment l'aide d'urgence – généralement la première forme d'aide apportée pendant ou juste après un conflit), pourrait aussi permettre aux groupes rebelles de survivre, en leur fournissant des biens échangeables, producteurs de revenus ou directement consommables. Narang (2014) se base sur des modèles de négociation pour conceptualiser le rôle de l'aide humanitaire dans les conflits. Il montre que l'aide peut participer à la perpétuation de la guerre, en réduisant les coûts liés aux combats, en renforçant le soutien des populations aux rebelles, ou en forçant le gouvernement à proposer des offres plus élevées pour espérer mettre fin au conflit. Cet effet serait d'autant plus important que le niveau de l'aide humanitaire est difficile à observer pour le gouvernement, augmentant ainsi l'asymétrie d'information entre les parties. Un pan de la littérature

récente met en avant une contrepartie empirique à ces résultats théoriques, en soulignant une corrélation positive entre aide humanitaire et conflits (en particulier, Narang, 2014 ; Wood et Sullivan, 2015 ; Wood et Molino, 2016). La nature causale de la relation observée reste cependant difficilement établie dans ces travaux. Nunn et Qian (2014) proposent une stratégie convaincante pour identifier l'impact causal de l'aide alimentaire sur les conflits dans les pays récipiendaires. Ils utilisent une source exogène de variation de l'aide alimentaire américaine, qui n'a pas d'effet direct sur l'émergence ou la durée des conflits, et qui repose sur la production de blé des Etats-Unis pendant l'année qui précède. La production de blé américaine dépend largement des conditions climatiques sur son territoire et ne devrait pas affecter les conflits ailleurs dans le monde. Les surplus de production non-consommés, rachetés par le pouvoir fédéral, alimentent l'aide. La corrélation entre le climat aux Etats-Unis et le climat dans le reste du monde, ainsi que la corrélation entre les prix aux Etats-Unis et les prix internationaux du blé, qui représentent d'autres facteurs potentiels de conflits, sont pris en compte afin de limiter au maximum le risque d'endogénéité. En utilisant cette stratégie, Nunn et Qian (2014) montrent que l'aide alimentaire augmente significativement la durée des conflits, mais n'a pas d'effet sur leur émergence⁹.

Un deuxième ensemble de travaux, partant des fonctions de compétition usuelles, présente l'aide au développement comme un inhibiteur potentiel du risque de conflit via son impact positif attendu sur le revenu (Collier et Hoeffler, 2002). Cette approche suppose que l'augmentation de l'aide rend l'insurrection moins probable en augmentant le coût d'opportunité des individus à s'engager dans la rébellion. En particulier, les programmes d'aide dont les récipiendaires directs sont les individus les plus vulnérables pourraient réduire le risque de conflit. Crost, Felter et Johnston (2016) montrent ainsi que des transferts directs en espèces (conditionnels au respect de certains prérequis, comme la scolarisation et la vaccination des enfants) aux ménages les plus pauvres ont significativement réduit la violence aux Philippines. En plus de son effet sur le coût d'opportunité, l'aide, en améliorant la confiance des populations locales envers les forces armées (voire le pouvoir en place), peut aussi être un truchement par lequel le gouvernement parvient à recueillir des informations sur les groupes rebelles. Ce mécanisme a surtout été documenté par les forces armées puis théorisé et estimé au moment de la guerre en Irak entre 2003 et 2008 par Berman, Shapiro et Felter (2011). Ces

derniers montrent que l'offre de services supplémentaires a eu tendance à réduire les violences perpétrées, sans pour autant pouvoir identifier les canaux de transmission à l'œuvre. Cependant, l'impact potentiellement positif de l'aide sur l'amélioration des conditions économiques individuelles et locales peut aussi générer des effets pervers. Afin d'empêcher que leur autorité et leur capacité de recrutement locales ne s'effritent, les groupes rebelles peuvent en effet décider d'accroître leur niveau de répression et de saboter les programmes de développement, augmentant ainsi le niveau de violence. Cet effet est observé par Crost, Felter et Johnston (2014) aux Philippines, dans le cadre d'un programme d'aide en infrastructures et services aux localités les plus démunies. En comparant des municipalités autour de la frontière d'éligibilité aux programmes, ils montrent que les périodes de mise en place des aides ont été associées à des augmentations des violences.

Accès aux ressources : inégalités, redistribution et institutions

En écho aux résultats théoriques tirés du modèle d'appropriation, les travaux présentés ci-dessus sur les ressources naturelles et l'aide au développement soulignent le rôle du caractère appropriable des ressources dans l'émergence des conflits, par le canal du bénéfice attendu de la guerre et par celui du financement de la rébellion. Parallèlement à la nature propre des ressources nationales, plus ou moins appropriables, l'accès des individus à ces ressources, et donc les inégalités et les systèmes de redistribution, jouent un rôle fondamental dans l'émergence des conflits.

Dans la version schématique du modèle d'appropriation canonique présentée ici, le groupe rebelle est considéré comme un acteur unitaire. Une littérature florissante étend ce cadre d'analyse en étudiant la participation individuelle aux insurrections et la cohésion des groupes. Pour résoudre le problème d'action collective (Olson, 1971), qui tient au fait que la participation à la guerre est risquée alors que son bénéfice peut profiter à l'ensemble du groupe, la littérature théorique souligne l'importance des incitations sélectives qui poussent certains individus à s'engager dans la rébellion. Ces incitations peuvent être matérielles (salaire, opportunités de pillage, promesses de gains futurs ou de protection, etc.) ou non-matérielles (griefs, idéologie de groupe, poursuite individuelle de justice ou de vengeance, etc.)¹⁰.

⁹Feinstein et Wilder (2012) mènent des entretiens qualitatifs en Afghanistan dans des localités récipiendaires de l'aide. Le rôle déstabilisateur de l'aide dans le conflit y est confirmé : elle accentue les tensions pour l'accès aux ressources et détériore le niveau de corruption.

¹⁰Certains travaux théoriques questionnent la mobilisation de ces différents types d'incitations sélectives par les groupes rebelles. Ils suggèrent, en particulier, qu'elle dépend de la distance (géographique, sociale) entre les nouvelles recrues et les leaders rebelles, qui rend plus difficile la supervision et donc la sécurisation de la coopération des recrues par des

L'idéologie est un élément assez peu appréhendé directement par la littérature en économie sur les causes des conflits. Sur le plan théorique, elle peut jouer un rôle dans les échecs de négociation entre les parties, rendus plus probables par des valeurs, normes et idées éloignées (Keels & Wiegand, 2020). Elle peut également représenter un outil d'engagement, ou un instrument pour obtenir l'adhésion de communautés¹¹. Dans cette perspective, Leader Maynard (2019) différencie le caractère internalisé de l'idéologie, qui facilite le recrutement et le passage à l'action des individus par le partage d'un socle de valeurs et de normes communes, de son rôle structurel, par lequel l'idéologie crée les conditions d'un engagement au travers d'opportunités et de contraintes. L'analyse empirique du rôle de l'idéologie dans les conflits est complexe, notamment du fait de la difficulté à mesurer l'attachement idéologique (en particulier au niveau microéconomique), de sa volatilité dans le temps, et de son interdépendance avec l'évolution des conflits. Certaines analyses récentes, explorant différents types de violence, offrent néanmoins des éléments. En particulier, McGuirk et Nunn (2021) montrent qu'une proportion importante des événements violents impliquant des groupes jihadistes en Afrique est imputable aux chocs climatiques déstabilisant les relations entre agriculteurs et éleveurs dans les régions de transhumance, suggérant ainsi que l'idéologie peut jouer un rôle catalyseur en réaction à certaines causes profondes de conflits.

Un autre mécanisme possible d'incitation individuelle, également vu par la littérature comme une source de cohésion de groupe, repose sur les inégalités économiques. Les travaux d'Esteban et Ray (1994, 1999) soulignent en ce sens le rôle de la conjonction d'un sentiment fort d'identité partagée à l'intérieur de son groupe social, et d'un sentiment d'aliénation vis-à-vis des autres groupes sociaux, comme moteur de la violence organisée. Cette simultanéité entre l'homogénéité intra-groupe et l'hétérogénéité inter-groupe est capturée par le concept de polarisation. Maximale dans le cas d'une distribution bimodale du revenu (autrement dit, de coexistence d'un groupe au revenu bas et d'un groupe au revenu élevé, sans inégalités intra-groupe), la polarisation capture la mesure dans laquelle la distance entre le revenu des classes sociales est importante alors que les individus appartenant à une même classe sont similaires entre eux. Les résultats empiriques sur les liens entre inégalités et risque de guerre sont cohérents avec ce cadre d'analyse. Ils mettent notamment en avant le rôle dans le déclenchement des conflits des inégalités horizontales, c'est-à-dire des inégalités entre groupes sociaux, qu'il s'agisse de groupes définis par leur appartenance ethnique, géographique, religieuse, etc. Par exemple, à partir de données spatiales couvrant

environ 450 groupes ethniques dans une centaine de pays entre 1991 et 2005, Cederman et al. (2011) observent que les groupes situés aux extrémités de la distribution des revenus ont plus de risque d'être impliqués dans un conflit, notamment parce que les plus pauvres sont caractérisés par un faible coût d'opportunité à combattre et les plus riches par un sentiment d'être dépossédés de leurs ressources. Les travaux s'intéressant au rôle de la composition ethnique dans les conflits observent également une corrélation solide entre polarisation ethnique et risque de guerre (voir par exemple Montalvo et Reynal-Querol, 2005). En comparaison aux sociétés très homogènes ou, au contraire, très fragmentées sur le plan ethnique, une société caractérisée par une grande polarisation ethnique peut en effet combiner des mécanismes de communication et de coopération intra-groupe de bonne qualité, et des problèmes importants d'asymétrie d'information et d'engagements imparfaits inter-groupes.

Le rôle des inégalités comme incitation à la participation individuelle et comme mécanisme de cohésion des groupes rebelles souligne l'importance, en amont, des institutions qui assurent la redistribution des ressources parmi les facteurs déterminants du risque de guerre. En plus de construire le mode de redistribution des ressources entre les divers groupes sociaux, et de déterminer leur accès à la représentation politique, les institutions représentent une source possible de solutions aux problèmes d'engagement imparfait et d'asymétries d'information discutés dans la Section 2. En ce sens, la représentation démocratique, en facilitant une redistribution des ressources susceptible de réduire les griefs des différents groupes sociaux, et en exerçant des contraintes sur le pouvoir exécutif, est intuitivement un rempart potentiel à l'émergence de la violence. D'un autre côté, en comparaison à un régime autocratique, la démocratie est associée à un niveau de libertés individuelles et collectives qui rend la mobilisation plus facile. Son effet total est donc ambigu en théorie, dans la mesure où les moindres motifs de mobilisation associés à la démocratisation peuvent être compensés par la plus grande faisabilité d'un soulèvement. Empiriquement, les analyses menées sur des panels larges de pays montrent que ces deux canaux se traduisent par une relation non-linéaire, en forme de « U inversé », entre la qualité démocratique et le risque de guerre (Fearon et Laitin, 2003; Hegre et al., 2001). Les régimes *anocratiques*, ou semi-démocratiques, apparaissent ainsi être les plus sujets aux conflits. Ce résultat suggère que le niveau de libertés est suffisamment important dans les semi-démocraties pour organiser une rébellion violente, alors que les motifs de rébellion y demeurent vifs et que l'action non-violente, par le

moyens non-matériels (Gates, 2002) ; et des caractéristiques des agents à recruter. Par exemple, Beber et Blattman (2013) montrent que le recrutement d'individus peu productifs,

comme les enfants, tend à passer par des mécanismes de coercition, plutôt que par des incitations matérielles.

¹¹Voir par exemple Gutiérrez Sanín et Wood (2014).

biais du vote par exemple, n'y est pas suffisamment efficace pour dissuader l'insurrection.

Ces résultats, obtenus dans des analyses ne permettant pas de tenir compte de l'endogénéité entre conflit et institutions, souffrent des limites méthodologiques habituelles décrites plus haut. Une fragilité supplémentaire qui les caractérise tient au fait que la mesure de la démocratie pose elle-même question. En général, des indices composites, comme le *Polity Score*¹², sont utilisés pour capturer la qualité institutionnelle générale. Ils ne permettent cependant pas d'identifier des canaux fins par lesquels différentes caractéristiques institutionnelles peuvent affecter le risque de guerre, et ils renforcent les problèmes d'endogénéité dans la mesure où ils peuvent tenir compte, par construction, de la stabilité du système politique.

Face à ces difficultés, la littérature s'est attelée à ouvrir la « boîte noire » que représente le concept de démocratie, pour tenter de comprendre précisément les canaux par lesquels les institutions politiques sont liées au risque de guerre, et les caractéristiques institutionnelles clés à cet égard. Horowitz (1985) suggère qu'un régime majoritaire, incitant les groupes minoritaires à s'associer, est préférable à un régime proportionnel. Lijphart (1984), à l'inverse, souligne le fait que des alliances larges dans des sociétés plurielles sont susceptibles d'être artificielles et peu représentatives, et donc d'amplifier les griefs des minorités. Dans la perspective de ces travaux, Reynal-Querol (2002) insiste sur l'importance du système de représentation des votants dans le gouvernement, plutôt que du niveau de démocratie *per se*. Les résultats de son modèle théorique suggèrent qu'un système de représentation proportionnelle, plus inclusif, augmente le coût d'opportunité associé au conflit, et est caractérisé par une probabilité de guerre moins élevée que le système majoritaire. Cette prédiction théorique est confirmée par les résultats empiriques obtenus sur un panel de 138 pays entre 1960 et 1995, qui mettent en avant une corrélation négative entre le degré d'inclusivité des institutions (maximal dans un système proportionnel) et l'incidence des conflits ethniques, indépendamment du niveau de démocratie.

Adoptant une perspective plus désagrégée, grâce à des données collectées au niveau des groupes ethniques (264 groupes observés entre 1985 et 1998), Saideman et al. (2002) reportent des résultats similaires. En plus de montrer que, à niveau de démocratie égal, la représentation proportionnelle est négativement associée au risque de violence politique, ils soulignent la corrélation négative entre fédéralisme et risque de guerre. En rendant moins crucial le rôle du pouvoir central, l'autonomie régionale aurait donc un effet

pacificateur. Cette corrélation entre fédéralisme et paix apparaît d'autant plus forte dans les régimes autocratiques. Dans la même optique, Cederman et Girardin (2007) montrent que le partage du pouvoir entre groupes ethniques (dans l'administration et le gouvernement), ainsi que l'inclusion des minorités dans les coalitions dirigeantes, sont corrélés à de plus grandes chances de paix. Easterly (2001) souligne l'importance de la protection des contrats, de la protection contre le risque d'expropriation et de la fiabilité de l'administration. En ce sens, plutôt que la démocratie *per se*, l'Etat de droit, en donnant aux minorités les moyens de défendre leurs intérêts par des moyens non-violents, permettrait la diminution du risque de conflit. Pris ensemble, ces résultats basés sur des comparaisons inter-pays suggèrent que le partage du pouvoir entre les différents groupes sociaux, ainsi que le degré de représentation et de protection des groupes minoritaires, sont négativement reliés au risque de guerre. Ils sont cohérents avec des analyses intra-pays s'appuyant sur les caractéristiques politiques locales. En particulier, Raleigh et De Bruijne (2017) proposent une analyse désagrégée de la violence en Sierra Leone et montrent que la localisation, l'intensité et la fréquence des événements de conflits sont corrélées au type d'autorité traditionnelle locale : les groupes armés s'établissent plus fréquemment dans des zones caractérisées par un niveau faible d'autorité politique locale, en cooptation avec les élites politiques sous-nationales.

Enfin, indépendamment des institutions responsables de la redistribution, l'accès des individus aux ressources est conditionné par la taille de la population devant se partager ces ressources. Les premiers travaux macro-économiques (Fearon et Laitin, 2003 ; Collier et Hoeffler, 2004) mettent en avant une corrélation positive entre la taille de la population d'un pays et le risque de conflit. En mobilisant des données géographiques fines, Raleigh et Hegre (2009) confirment ce résultat au niveau local et montrent, sur un échantillon d'une quinzaine de pays africains, que les localités les plus densément peuplées sont les plus sujettes à la violence. La corrélation entre densité de population et risque de guerre, observée aux niveaux local et agrégé, peut refléter plusieurs mécanismes : une disponibilité insuffisante des ressources dans les zones très denses, donc un coût d'opportunité faible du conflit conjugué à des griefs élevés ; une plus grande faisabilité du recrutement dans les zones à densité forte ; ou encore un plus grand bénéfice espéré de l'appropriation des ressources dans les zones les plus peuplées. Plusieurs auteurs tentent d'explorer plus profondément ces mécanismes. En particulier, Brückner (2010) exploite des chocs climatiques extrêmes comme source exogène de variation de la

¹²Indice composite basé sur six dimensions (régulation du recrutement du chef de l'exécutif, compétitivité et ouverture du recrutement du chef de l'exécutif, contraintes sur le pouvoir exécutif, régulation et compétitivité de la

participation), le Polity score est un indice de jure visant à qualifier le degré d'ouverture du régime sur un spectre de 21 points, allant de -10 (autocratie fermée) à 10 (démocratie consolidée). Voir Marshall et Jaggers (2002).

taille de la population, en tenant compte de leur effet potentiel sur le revenu, dans trente-sept pays africains entre 1981 et 2004. Ses résultats suggèrent qu'une augmentation de 5 % de la taille de la population est associée à une hausse de 6 points de pourcentage du risque de guerre civile. En utilisant la transition épidémiologique internationale des années 1940 comme source de variation exogène de la taille de la population, sur un échantillon large de pays couvrant la période 1940-1980, Acemoglu, Fergusson et Johnson (2017) observent des résultats similaires. Le canal de la disponibilité insuffisante des ressources, que l'on retrouve dans une partie de la littérature consacrée à l'effet des migrations sur l'émergence des conflits par le biais de l'appropriation de terres déjà attribuées¹³, est notamment mis en avant par les auteurs pour interpréter ces résultats.

Conclusion

L'analyse des causes économiques des guerres civiles fait l'objet d'une littérature riche et très dynamique, mobilisant des approches à la fois théoriques et empiriques. Pour analyser de plus en plus finement les facteurs de risques, et tester les mécanismes théoriques à l'œuvre dans les corrélations observées, l'analyse

empirique a connu des évolutions méthodologiques très importantes. En particulier, elle s'est attelée à construire des stratégies originales et innovantes pour identifier des relations causales, en exploitant des données de plus en plus précises et désagrégées, tant au niveau géographique qu'au niveau temporel ou encore sectoriel. Certains mécanismes théoriques ont ainsi trouvé des contreparties empiriques très convaincantes. C'est notamment le cas de l'impact positif de la pauvreté sur le risque de guerre, par le biais d'un moindre coût d'opportunité associé à la guerre. D'autres mécanismes, par exemple liés aux caractéristiques institutionnelles, aux divisions sociales ou encore à la cohésion et aux processus décisionnels des groupes rebelles, continuent à appeler à des investigations empiriques plus poussées pour établir des liens de causalité forts. Quelles que soient les thématiques abordées, le panorama de la littérature brosse ici, et les perspectives de recherche auxquelles il mène, soulignent l'importance, d'une part, du dialogue entre résultats théoriques et investigations empiriques, et d'autre part, des avancées dans les processus de collecte de données innovantes, originales et comparables, pour répondre à des questions de recherche complexes et fondamentales pour les politiques publiques de prévention.

Références bibliographiques

- Acemoglu D., Fergusson L. and Johnson S. (2017)**, "Population and Civil War", *NBER Working Paper Series*, 50.
- Angrist J. D. and Kugler A. D. (2008)**, "Rural Windfall or a New Resource Curse? Coca, Income, and Civil Conflict in Colombia", *Review of Economics and Statistics*, 90(2), pp. 191-215.
- Bazzi S. and Blattman C. (2014)**, "Economic Shocks and Conflict: Evidence from Commodity Prices", *American Economic Journal: Macroeconomics*, 6(4), pp. 1-38.
- Beber B. and Blattman C. (2013)**, "The Logic of Child Soldiering and Coercion", *International Organization*, 67(1), pp.65-104.
- Berman E., Shapiro J. N. and Felter J. H. (2011)**, "Can Hearts and Minds Be Bought? The Economics of Counterinsurgency in Iraq", *Journal of Political Economy*, 119(4), pp. 766-819.
- Berman, N. and Couttenier M. (2015)**, "External Shocks, Internal Shots: The Geography of Civil Conflicts", *Review of Economics and Statistics*, 97(4), pp. 758-776.
- Berman N., Couttenier M., Rohner D. and Thoenig M. (2017)**, "This Mine Is Mine! How Minerals Fuel Conflicts in Africa", *American Economic Review*, 107(6), pp. 1564-1610.
- Besley T. J. and Persson T. (2008)**, "The Incidence of Civil War: Theory and Evidence", *NBER Working Paper* (14585), 39.
- Boone C. (2017)**, "Sons of the Soil Conflict in Africa: Institutional Determinants of Ethnic Conflict Over Land", *World Development*, 96, pp. 276-293.
- Brückner M. (2010)**, "Population Size and Civil Conflict risk: Is there a Causal Link?", *The Economic Journal*, 120(544), pp. 535-550.

¹³ Fearon et Laitin (2011) conceptualisent cette hypothèse et la testent empiriquement dans le cas du conflit entre Tamouls et Cinghalais en Inde. Cette lecture a été partiellement

invalidée pour les conflits sur le continent africain (Boone, 2017).

- Brückner M. and Ciccone A. (2010)**, "International Commodity Prices, Growth and the Outbreak of Civil War in Sub-Saharan Africa", *The Economic Journal*, 120(544), pp. 519-534.
- Burke M., Hsiang S. M. and Miguel E. (2015)**, "Climate and Conflict", *Annual Review of Economics*, 7, pp. 577-617.
- Cederman L.-E. & Girardin L. (2007)**, "Beyond Fractionalization: Mapping Ethnicity onto Nationalist Insurgencies", *American Political Science Review*, 101(1), pp. 173-185.
- Ciccone A. (2011)**, "Economic Shocks and Civil Conflict: A Comment", *American Economic Journal: Applied Economics*, 3(4), pp. 215-227.
- Collier P. and Hoeffler A. (1998)**, "On economic causes of civil war", *Oxford Economic Papers*, 50, pp. 563-573.
- Collier P. and Hoeffler H. (2004)**, "Greed and grievance in civil war", *Oxford Economic Papers*, 56(4), pp. 563-595.
- Collier P. and Hoeffler A. (2002)**, "AID, Policy and Peace: Reducing the risks of civil conflict", *Defence and Peace Economics*, 13(6), pp. 435-450.
- Cotet A. M. and Tsui K. K. (2013)**, "Oil and Conflict: What Does the Cross Country Evidence Really Show?", *American Economic Journal: Macroeconomics*, 5(1), pp. 49-80.
- Couttenier, M. and Soubeyran, R. (2013)**, "Drought and Civil War In Sub-Saharan Africa", *The Economic Journal*, 124(575), pp. 201-244.
- Couttenier M. and Soubeyran R. (2015)**, "A Survey of the Causes of Civil Conflicts: Natural Factors and Economic Conditions", *Revue d'économie politique*, 125, pp. 787-810.
- Crost B., Felter J. H. and Johnston P. B. (2016)**, "Conditional cash transfers, civil conflict and insurgent influence: Experimental evidence from the Philippines", *Journal of Development Economics*, 118, pp. 171-182.
- Crost B., Felter J. and Johnston P. (2014)**, "Aid Under Fire: Development Projects and Civil Conflict", *American Economic Review*, 104(6), pp. 1833-1856.
- Dal Bó E. and Dal Bó P. (2011)**, "Workers, Warriors, and Criminals: Social Conflict in General Equilibrium", *Journal of the European Economic Association*, 9(4), pp. 646-677.
- Dube O. and Vargas J. F. (2013)**, "Commodity Price Shocks and Civil Conflict: Evidence from Colombia", *Review of Economic Studies*, 80(4), 1384-1421.
- Easterly W. (2001)**, "Can institutions resolve ethnic conflict?", *Economic Development and Cultural Change*, 49(4), pp. 687-706.
- Esteban J.-M. and Ray D. (1994)** "On the Measurement of Polarization", *Econometrica*, 62(4), pp. 819-851.
- Esteban J.-M. and Ray D. (1999)**, "Conflict and Distribution", *Journal of Economic Theory*, 87(2), pp. 379-415.
- Fearon J. D. (1995)**, "Rationalist Explanations for War", *International Organization*, 49(3), pp. 379-414.
- Fearon J. D. (2004)**, "Why Do Some Civil Wars Last So Much Longer than Others?", *Journal of Peace Research*, 41(3), pp. 275-301.
- Fearon J. D. (2005)**, "Primary Commodity Exports and Civil War", *The Journal of Conflict Resolution*, 49, pp. 483-507.
- Fearon J. D. and Laitin D. D. (2003)**, "Ethnicity, Insurgency, and Civil War", *The American Political Science Review*, 97(1), pp. 75-90.
- Fearon J. D. and Laitin D. D. (2011)**, "Sons of the Soil, Migrants, and Civil War", *World Development*, 39(2), pp. 199-211.
- Fishstein P. and Wilder A. (2012)**, *Winning Hearts and Minds? Examining the Relationship between Aid and Security in Afghanistan*, Medford, MA: Feinstein International Center, Tufts University.
- Fjelde H. (2015)**, "Farming or Fighting? Agricultural Price Shocks and Civil War in Africa", *World Development*, 67, pp. 525-534.
- Garfinkel M. R. (1990)**, "Arming as a strategic investment in a cooperative equilibrium", *American Economic Review*, 80(1), pp. 50-68.

- Gates S. (2002)** "Recruitment and Allegiance: The Microfoundations of Rebellion", *Journal of Conflict Resolution*, 46(1), pp. 111-130.
- Grossman H. I. (1992)**, "Foreign aid and insurrection", *Defence Economics*, 3(4), pp. 275-288.
- Gubler J. R. and Selway J. S. (2012)**, "Horizontal Inequality, Crosscutting Cleavages, and Civil War", *Journal of Conflict Resolution*, 56(2), pp. 206-232.
- Gutiérrez Sanín F. and Wood E. J. (2014)**, "Ideology in civil war: Instrumental adoption and beyond", *Journal of Peace Research*, 51(2), pp. 213-226.
- Harari M. and La Ferrara E. (2018)**, "Conflict, Climate, and Cells: A Disaggregated Analysis", *Review of Economics and Statistics*, 100(4), pp. 594-608.
- Hegre H. and Sambanis N. (2006)**, "Sensitivity Analysis of Empirical Results on Civil War Onset", *The Journal of Conflict Resolution*, 50(4), pp. 508-535.
- Hegre H., Ellingsen T., Gates S. and Gleditsch N. P. (2001)**, "Toward a Democratic Civil Peace? Democracy, Political Change, and Civil War, 1816-1992", *The American Political Science Review*, 95(1), pp. 33-48.
- Hendrix C. S. and Salehyan I. (2012)**, "Climate change, rainfall, and social conflict in Africa", *Journal of Peace Research*, 49(1), pp. 35-50.
- Hirshleifer J. (1991)**, "The Paradox of Power", *Economics & Politics*, 3(3), pp. 177-200.
- Horowitz D. L. (1985)**, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley: University of California Press.
- Hsiang S. M., Burke M. and Miguel E. (2013)**, "Quantifying the Influence of Climate on Human Conflict", *Science*, 341(6151).
- Hsiang S. M., Meng K. C. and Cane M. A. (2011)** "Civil conflicts are associated with the global climate", *Nature*, 476, pp. 438-441.
- Hull P. and Imai M. (2013)**, "Economic shocks and civil conflict: Evidence from foreign interest rate movements", *Journal of Development Economics*, 103, pp. 77-89.
- Humphreys M. (2005)**, "Natural Resources, Conflict, and Conflict Resolution: Uncovering the Mechanisms", *Journal of Conflict Resolution*, 49(4), pp. 508-537.
- Janus T. and Riera-Crichton D. (2015)**, "Economic shocks, civil war and ethnicity", *Journal of Development Economics*, 115, pp. 32-44.
- Keels E. and Wiegand K. (2020)**, "Mutually Assured Distrust: Ideology and Commitment Problems in Civil Wars", *Journal of Conflict Resolution*, 64(10), pp. 2022-2048.
- Koubi V., Bernauer T., Kalbhenn A. and Spilker G. (2012)**, "Climate variability, economic growth, and civil conflict", *Journal of Peace Research*, 49(1), pp. 113-127.
- Leader Maynard J. (2019)**, "Ideology and armed conflict", *Journal of Peace Research*, 56(5), pp. 635-649.
- Lei Y.-H. and Michaels G. (2014)**, "Do giant oilfield discoveries fuel internal armed conflicts?", *Journal of Development Economics*, 110, pp. 139-157.
- Lijphart A. (1984)**, *Democracies: Patterns of Majoritarian and Consensus Government in Twenty-one Countries*, New Haven: Yale University Press.
- Lujala P. (2010)**, "The spoils of nature: Armed civil conflict and rebel access to natural resources", *Journal of Peace Research*, 47(1), pp. 15-28.
- Lujala P., Gleditsch N. P. and Gilmore E. (2005)**, "A Diamond Curse?: Civil War and a Lootable Resource", *Journal of Conflict Resolution*, 49(4), pp. 538-562.
- Marshall M. G. and Jaggers K. (2002)**, *Polity IV Project: Data Users' Manual*, University of Maryland.
- Maystadt J.-F. and Ecker O. (2014)** "Extreme Weather and Civil War: Does Drought Fuel Conflict in Somalia through Livestock Price Shocks?", *American Journal of Agricultural Economics*, 96(4), pp. 1157-1182.
- Maystadt J.-F., Calderone M. and You L. (2015)**, "Local warming and violent conflict in North and South Sudan", *Journal of Economic Geography*, 15(3), pp. 649-671.
- Maystadt J.-F., De Luca G., Sekeris P. G. and Ulimwengu J. (2014)**, "Mineral resources and conflicts in DRC: a case of ecological fallacy?", *Oxford Economic Papers*, 3, pp. 721-749.

- McGuirk E. F. and Nunn N. (2021)**, "Transhumant Pastoralism, Climate Change, and Conflict in Africa", NBER Working paper 28243, National Bureau of Economic Research.
- Miguel E. and Satyanath S. (2011)**, "Re-examining Economic Shocks and Civil Conflict", *American Economic Journal: Applied Economics*, 3(4), pp. 228-232.
- Miguel E., Satyanath S. and Sergenti E. (2004)**, "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach", *Journal of Political Economy*, 112(4), pp. 723-753.
- Montalvo J. G. and Reynal-Querol M. (2005)**, "Ethnic Polarization, Potential Conflict, and Civil Wars", *American Economic Review*, 95(3), pp. 796-816.
- Morellia M. and Rohner D. (2015)**, "Resource concentration and civil wars", *Journal of Development Economics*, 117, pp. 32-47.
- Narang N. (2014)**, "Humanitarian Assistance and the Duration of Peace after Civil War", *Journal of Politics*, 76(2), pp. 446-460.
- Nunn N. and Qian N. (2014)**, "US Food Aid and Civil Conflict", *American Economic Review*, 104(6), pp. 1630-1666.
- Olson M. J. (1971)**, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, MA: Harvard University Press.
- Olsson O. (2007)**, "Conflict diamonds", *Journal of Development Economics*, 82(2), pp. 267-286.
- Powell R. (2006)**, "War as a Commitment Problem", *International Organization*, 60(1), pp. 169-203.
- Powell R. (2012)**, "Persistent Fighting and Shifting Power", *American Journal of Political Science*, 56(3), pp. 620-637.
- Raleigh C. and De Bruijne K. (2017)**, "Where Rebels Dare to Tread: A Study of Conflict Geography and Co-optation of Local Power in Sierra Leone", *Journal of Conflict Resolution*, 61(6), pp. 1230-1260.
- Raleigh C. and Hegre H. (2009)**, "Population size, concentration, and civil war. A geographically disaggregated analysis", *Political Geography*, 28, pp. 224-238.
- Reynal-Querol M. (2002)**, "Ethnicity, Political Systems, and Civil Wars", *Journal of Conflict Resolution*, 46(1), pp. 29-54.
- Rohner D. (2011)**, "Reputation, group structure and social tensions", *Journal of Development Economics*, 96(2), pp. 188-199.
- Ross M. (2006)**, "A Closer Look at Oil, Diamonds, and Civil War", *Annual Review of Political Science*, 9(1), pp. 265-300.
- Saideman S. M., Lanoue D. J., Campenni M. and Stanton S. (2002)**, "Democratization, Political Institutions, and Ethnic Conflict", *Comparative Political Studies*, 35(1), pp. 103-129.
- Sarsons H. (2015)**, "Rainfall and conflict: A cautionary tale", *Journal of Development Economics*, 115, pp. 62-72.
- Skaperdas S. (1992)**, "Cooperation, conflict, and power in the absence of property rights", *American Economic Review*, 82(4), pp. 720-739.
- Vanden Eynde O. (2018)**, "Targets of Violence: Evidence from India's Naxalite Conflict", *The Economic Journal*, 128(609), pp. 887-916.
- Walter B. (2009)**, "Bargaining Failures and Civil War", *Annual Review of Political Science*, 12, pp. 243-261.
- Wood R. M. and Molfino E. (2016)**, "Aiding Victims, Abetting Violence: The Influence of Humanitarian Aid on Violence Patterns During Civil Conflict", *Journal of Global Security Studies*, 1(3), pp. 186-203.
- Wood R. M. and Sullivan C. (2015)**, "Doing Harm by Doing Good? The Negative Externalities of Humanitarian Aid Provision during Civil Conflict", *Journal of Politics*, 77(3), pp. 736-748.
- Zürcher C. (2017)**, "What Do We (Not) Know About Development Aid and Violence? A Systematic Review", *World Development*, 98, pp. 506-522.